

ANNEXE 3 : Epreuve EP3 –Exercer son activité en accueil individuel Cahier des charges de l'épreuve CCF en centre de formation

1 Définition de l'épreuve EP3

Le candidat présente un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble documentaire. Les commissions d'évaluation sont constituées de deux membres, un professeur de la spécialité et un professionnel dans toute la mesure du possible ou deux professeurs de la spécialité.

Dans un contexte professionnel donné, les questions doivent permettre d'évaluer, de manière non exhaustive des compétences et des savoirs associés rattachés à l'épreuve EP3 (arrêté du 22 février 2017 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034413570&dateTexte=20170418>

2 Consignes pour l'élaboration du sujet

Le sujet est composé :

- D'une situation professionnelle simple et réaliste, obligatoirement être contextualisée dans une structure relevant de l'accueil individuel du secteur de la petite enfance :
 - au domicile de l'assistant maternel agréé ;
 - au domicile des parents ;
 - en maison d'assistants maternels ;
 - en crèche familiale.
- D'un dossier documentaire, constitué de ressources nécessaires à la réalisation du sujet qui doivent présenter :
 - La description du contexte d'accueil : milieu rural ou urbain, appartement ou maison, plan, équipements, mobilier, liste du matériel et des produits disponibles ...
 - Caractéristiques des conditions de prise en charge de ou des enfants (contrat de travail, extrait d'agrément, planning d'accueil...)
 - Les « lieux ressources » (RAM, ludothèque...)
 - les caractéristiques des enfants accueillis par le professionnel ;
 - la demande des parents pour l'accueil de leur enfant (type de garde demandée, vœux éducatifs...)
 - le planning d'accueil

Le dossier sera constitué d'au moins 5 documents dont obligatoirement un relatif aux repas des enfants et un relatif à l'entretien du logement, des espaces réservés à l'enfant.

➤ De 3 Questions :

Les questions seront formulées de la manière suivante :

- **Question 1 - Décrire le contexte de votre intervention en précisant**

Le déroulement d'une journée type de l'arrivée du premier enfant au départ du dernier enfant
L'entretien journalier et hebdomadaire du lieu d'accueil

Question 2 - Compléter l'extrait du projet d'accueil en annexe

Question 3 - Elaborer un menu pour le déjeuner des enfants accueillis

Remarque pour la conception des sujets : les professeurs pourront utiliser un modèle de projet d'accueil diffusé par leur conseil départemental, des parties du projet d'accueil peuvent être pré-remplies.

Pour la question 3 : prévoir dans le dossier documentaire, des enfants avec des spécificités alimentaires différentes liées par exemple au développement psychomoteur, aux allergies, aux souhaits des parents.

2 **Déroulement de la partie orale**

- Temps d'exposé : L'élève présente son projet durant 5 à 10 minutes maximum.
- Les évaluateurs peuvent « relancer l'élève si celui-ci est à court d'idées » sans toutefois dépasser le temps imparti de 10 minutes.
- Temps d'entretien. L'élève répond aux questions durant 15 minutes.